



AGRI-POLE

JOHN DEERE

51 route des Hirondelles
Pech Farrat
46500 GRAMAT
Tél : 05.65.33.41.30

1246 Rte Haute de Farrou - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE - Tél : 05 65.81.17.19
1181 Av Georges Pompidou
12400 SAINT AFFRIQUE
Tél : 05.65.49.04.98
757 route de Pisse Cò
ZA de Calmont
12450 CALMONT
Tél : 05.65.70.25.31
415 Rue des Cazelles
ZA les Combes
12310 LAISSAC
Tél : 05.65.70.71.17
SAS au Capital de 1 180 036,00 € - APE : 4681Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPP33

570 Allée du Cap
ZA La Crozette
46090 LE MONTAT
Tél : 05.65.36.05.48

MR LAGARDE MANUEL
AGARNEL

46260 LIMOGNE

Siret 80812631200012 - Tva intra. FR39808126312

Visu - STI Informatique

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
31/01/2025	819625	1	0050307

Reference	Désignation	Qty	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
JDMCXFA1385	Dépôt : 01 VILLEF.					
JDMCXFA1086	Bon de livraison N° : 511648 Du 30/01/2025					
	Servi par : FABRICE CAVAILLE VDR MAG					
	Vos Réf. : CDE COMPTOIR	2	5,08		5,08	10,16
	ROTULE CAT.2-2	1	2,69		2,69	2,69
	5 GOUPILLES CLIPS 6x42mm					
	FRAIS FIXES					1,52

*** SUPER PROMOTIONS ***

DU 01/02/2025 AU 28/02/2025

FILTRES JOHN DEERE - DEUTZ - SAME - LAMBORGHINI

NEW HOLLAND - MERLO

HUILES JD ET UNIL OPAL

AUCUNE PIECE NE SERA REPRISE NI ECHANGE

APRES 8 JOURS DE DELAI DE LIVRAISON

LES PIECES COMMANDEES SPECIALEMENT NE SERONT PAS REPRISES

CONDITIONS DE VENTE : Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de contentieux, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litige le Tribunal de Rodez sera seul compétent. Avoir valable 1 an - déductible des factures à venir non remboursable.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix. Loi 85-98 du 25/01/85.

CONDITIONS DE REGLEMENT (Loi 92-1442) : Pas d'escompte pour règlement anticipé. Pénalités de retard : 1,5 fois le taux légal.

Appillon à découper

compte ne sera accordé pour paiement de la date figurant sur la facture au t 3 une indemnité forfaitaire pour frais

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	14,37	2,87
EUROS		14,37	2,87

Montant TTC

17,24 €

Règlement : A RECEPTION DE FACTURE 17,24 €



JOHN DEERE

AGRI-POLE



MERLO

1246 Rte Haute de Farrou - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE - Tél : 05.65.81.17.19

51 route des Hirondelles
Pech Farrat
46500 GRAMAT
Tél : 05.65.33.41.30

1181 Av Georges Pompidou
12400 SAINT AFFRIQUE
Tél : 05.65.49.04.98

757 route de Pisse C6
ZA de Calmont
12450 CALMONT
Tél : 05.65.70.25.31

415 Rue des Cazelles
ZA les Combes
12310 LAISSAC
Tél : 05.65.70.71.17

570 Allée du Cap
ZA La Crozette
46090 LE MONTAT
Tél : 05.65.36.05.48

ZA les Molèdes
12460 ST AMANS DES COTS
Tél : 05.65.44.85.57

SAS au Capital de 1 180 036,00 € - APE : 4661Z - RCS RODEZ 316 473 305 - N° TVA FR 29 316 473 305
IBAN : FR76 1780 7006 1201 2210 4129 521 BIC : CCBPFRPPTLS

FACTURE

Date	N° Pièce	Fol	N° Client
31/05/2025	827502	1	0050307

MR LAGARDE MANUEL

395 IMPASSE D'AGARNEL

46260 LIMOGNE EN QUERCY

Siret 80812631200012 - Tva intra. FR39808126312

Visu - ETI Informatique

Référence	Désignation	Qte	PU Brut	Rem	PU H.T.	Mont H.T.
KP2537450 KP9040453	Dépôt : 01 VILLEF.					
	Bon de livraison N° : 519020 Du 06/05/2025					
	Servi par : LAURENT FOURNIER VDR					
	Adresse de livraison : MR LAGARDE MANUEL AGARNEL					
	46260 LIMOGNE					
	Vos Réf. : CDE TEL					
	POUR LA FAUCHEUSE KRONE EASYCUT 2800	2	5,19		5,19	10,38
	VIS FIXATION AUTO COUTEAU	2	0,53		0,53	1,06
	VIS 10X25 10.9					1,52
	FRAIS FIXES					

*** NOUVEL ADRESSAGE ***

Merci de nous communiquer votre
nouvelle adresse postale avec l'appellation
des voies et la numérotation.

CONDITIONS DE VENTE : Les ventes de pièces au détail sont payables au comptant. Tout retour doit être fait dans les huit jours. Les pièces commandées spécialement ne seront pas reprises. En cas de règlement par voie de contentieux, les frais de recouvrement sont à la charge de l'acheteur. En cas de litige le Tribunal de Rodez sera seul compétent. Avoir valable 1 an - déductible des factures à venir non remboursable

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIETE : Nos marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de leur prix (Loi 85-98 du 25/01/85).

CONDITIONS DE REGLEMENT : (Loi 92-1442)
Pas d'escompte pour règlement anticipé
Pénalités de retard : 1,5 fois le taux légal.

Papillon à découper

TVA	% TVA	Montant HT	Montant TVA
2	20,00	12,96	2,59
EUROS		12,96	2,59

Montant TTC

15,55 €

Règlement : A RECEPTION DE FACTURE 15,55 €

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement
lendemain de la date figurant sur la facture au t.
01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais